



DISCUSSION - POURQUOI LES CHERCHEURS AMÉRICAINS PARLENT-ILS DE « RACE » ET PAS LES FRANÇAIS ?

Pascal Duret

in Fabien Ohl, Sociologie du sport

Presses Universitaires de France | « Pratiques physiques et société »

2006 | pages 104 à 107 ISBN 9782130553076

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/sociologie-du-sportpage-104.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France. © Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Discussion Pourquoi les chercheurs américains parlent-ils de « race » et pas les Français ?

Pascal Duret

Le nom « ethnie » s'est substitué en France au terme « race ». Plus qu'un simple euphémisme, ce choix marque combien les différences culturelles pèsent plus aujourd'hui que les différences biologiques. Chaque groupe ethnique valorise ses spécificités et met en place une communauté de partage de goûts, de traditions et d'habitudes pour instaurer une ligne de démarcation (ethnic boundary) entre membres et non-membres.

Oue le recours aux théories des inégalités biologiquement déterminées n'ait plus cours ne veut pourtant pas dire que le racisme ait disparu. On assiste à un déplacement du racisme : en recyclant l'argument du « droit à la différence », l'extrême droite, par exemple, se lance dans la défense des identités culturelles et ethniques. Ainsi Jean-Marie Le Pen a pu dire : « La vérité, c'est que les peuples doivent préserver et cultiver leurs différences, l'immigration est condamnable parce qu'elle porte atteinte à l'identité de la culture d'accueil aussi bien qu'à l'identité de celle de l'immigré », ou encore : « C'est parce que nous nous respectons nous-mêmes et que nous respectons les autres que nous nous refusons de voir notre pays transformé en en une société multiraciale, où chacun perdrait sa spécificité, aussi bien les immigrés que nous-mêmes. » Deux déplacements ont donc été nécessaires au racisme pour se réactualiser : premièrement, celui de la race vers la culture ; deuxièmement celui de l'inégalité des « races » vers la phobie du mélange culturel. La crainte que « notre » culture ne soit pas préservée intacte est devenue l'équivalent de la hantise du métissage biologique (Guzinski, 1999; Poutignat, Streiff, 1995).

Fidèle à sa tradition républicaine d'intégration, la France fait jusqu'à aujourd'hui l'éloge des différences à condition qu'elles s'inscrivent dans le creuset national. Un exemple idéalisé de ce modèle d'intégration « à la française », a été fourni par les joueurs « Blacks Blancs Beurs » champions du monde de football, qui, une fois endossé le maillot de l'équipe de France, devenaient avant tout « les bleus ». À la fois différents et unis sous l'uniforme républicain qui masquait le temps du match leurs autres identités, ils symbolisaient la France. Dans un pays où la République prime sur les communautés, tout individu n'est pas d'abord noir ou blanc, ni juif, chrétien ou musulman, ni même homosexuel ou hétérosexuel, mais se reconnaît comme appartenant d'abord à la nation (mais pas exclusivement). La question du communautarisme, plus récente en France qu'outre-Atlantique, n'a pas été sédimentée par des décennies de conflits. Aux États-Unis, la couleur de peau peut constituer non seulement une ressource - ou un stigmate - dans la construction de l'identité personnelle, mais aussi une ressource collective pour définir sa communauté (« Black is beautiful »). Si, aux États-Unis, la référence à la « race », ou à l'ethnie, demeure un des critères principaux de différenciation et qu'elle peut être mobilisée avec fierté comme référent identitaire majeur, c'est que chacune des communautés est le produit d'un long et très coûteux processus de lutte pour la reconnaissance de ceux qui y sont engagés; pas de Martin Luther King ni de Malcolm X en France.

Un des pièges de l'analyse communautariste revient à contribuer à une racialisation des questions sociales. Or ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont Noirs que les habitants des quartiers déshérités de Chicago ont une espérance de vie qui ne dépasse pas 30 ans, mais surtout parce qu'ils sont pauvres, sans emploi et qu'ils doivent mettre leur vie en jeu pour survivre. Cette analyse n'est vraiment opérante que dans les pays de caste comme l'Înde. La peau claire est alors un signe quasi infaillible d'appartenance aux groupes dominants. Les journaux indiens spécialisés dans les annonces matrimoniales ont fréquemment recours à des logiciels pour éclaircir ou dépigmenter les photos de leurs clientes et les rendre ainsi plus attrayantes. Dans certains pays, on assiste au phénomène inverse, c'est-à-dire à un masquage de la variable « ethnique » au profit de la variable sociale. En Amérique du Sud (notamment au Brésil), où la couleur de la peau et son continuum de pigmentation des plus claires aux plus sombres disent assez précisément la place de chacun dans la structure sociale, la variable « couleur » est pourtant très minimisée au profit des variables sociales.

106 Pascal Duret

Au niveau de la recherche, on ne repère pas d'existence spécifique en France de Racial Studies qui s'inscriraient dans une logique d'engagement politique aussi nette qu'outre-Atlantique (Lamont, Thévenot, 2002), Comme pour les Cultural Studies, le projet des chercheurs américains est d'abord d'avoir une action concrète sur la société. Du coup, des expressions comme « ta race » ou « nique ta race », pourtant très présentes chez les ieunes, sont rarement prises en compte dans les analyses des manières dont ils forgent leur rapport aux autres. Il ne s'agit évidemment en aucun cas d'accepter la légitimité de telles invectives, mais de ne plus se voiler la face en niant contre l'évidence qu'elles leur servent parfois de catégories de référence. Finalement, dans la sociologie du sport française, l'absence de ce thème d'analyse, son évitement, sa traduction en d'autres thèmes perçus moins dangereux idéologiquement (« sous cultures », « minorités ») ou son intégration à des problématiques plus générales (la référence aux classes sociales permettant d'éviter les questionnements spécifiques sur le sujet) montrent combien cet axe de recherche est considéré comme encombrant et embarrassant, alors que le texte de J. Coakley montre qu'il s'agit d'une thématique intéressante et importante de la sociologie du sport. En conséquence, en comparaison avec d'autres pays, nous ne disposons pas ou de très peu de données sur les discriminations dans le sport selon les origines « ethniques », les temps de migrations, et selon la « couleur ». D'où un foisonnement de questions qui restent, en l'état, de simples pistes pour de futures réflexions:

- combien de migrants ont accès au sport et dans quelles conditions ?
- combien de femmes noires, asiatiques, maghrébines dans les associations sportives ? Quel accès au sport des filles des diverses migrations ?
- combien de dirigeants de club sont-ils d'origine étrangère ? Combien de non-Européens ?
- y a-t-il des sports plus discriminants que d'autres du point de vue de la variable « ethnique » ?
- le secteur commercial discrimine-t-il plus ou moins ? Le nonmarchand est-il moins ségrégatif que le marchand ?
- comment à une échelle de l'observation ethnologique se mettent en place les discriminations dans les associations sportives ?

— comment les minorités engagées dans le sport sont-elles traitées par les médias ? Quels sont les effets des médias sur leurs constructions identitaires ?

Bref, l'embarras bien compréhensible des chercheurs face aux questions raciales, en particulier en ce qui concerne l'effet réifiant de l'usage des expressions « race » ou « ethnie », ne devrait pas empêcher de s'attacher à mieux comprendre comment s'opèrent les processus de discrimination et d'intégration.